

L'influence du français dans les langues judéo-arabes d'Afrique du Nord.

par Joseph Chetrit

Il est admis que l'influence directe d'une langue sur une autre en quelque domaine que ce soit, phonologique, syntaxique, lexical ou autre, ne fait que corroborer et concrétiser certains rapports préalables, politiques ou sociaux, économiques ou culturels, entretenus par les locuteurs (ou les diffuseurs) de ces deux langues. Sans des rapports étroits et directs dans des activités communes ou la participation conjointe à des processus qui concernent les deux populations, les locuteurs des deux langues ne viendraient pas à se côtoyer et, d'abord, à s'entendre parler.

Contexte sociolinguistique du contact des langues

Afin d'éclairer les conditions aussi bien linguistiques qu'extra linguistiques qui ont favorisé l'emprunt de très nombreuses unités lexicales par les langues judéo-arabes (LJA) d'Afrique du Nord (AFN) au français, nous présenterons schématiquement certains phénomènes ou processus politiques, sociaux et culturels dans lesquels ont été mêlées les communautés juives d'AFN depuis l'installation des Français en Algérie.

Facteurs socioculturels de l'emprunt.

A la suite de la colonisation de l'Algérie et de la Tunisie, et au Maroc bien avant l'établissement du Protectorat français, les masses juives d'AFN ont été pratiquement les premières à être scolarisées à la française. selon des programmes français et dans la langue française.¹ En Algérie, l'ouverture d'écoles françaises pour les Européens et les Juifs autochtones dès le milieu du XIXe siècle puis le décret Crémieux de 1870 qui accordait la citoyenneté française à tous les Juifs algériens, ont permis la diffusion du français dans des couches de plus en plus larges de la communauté juive. Avant de devenir langue maternelle, dans de très nombreuses familles, le français était langue de culture et langue de communication avec les colons et les administrateurs qui arrivaient de plus en plus nombreux de la Métropole. Au Maroc dès 1860 et en Tunisie à partir de 1878, l'A.I.U.² a installé un réseau d'écoles primaires assez dense, surtout dans les grandes agglomérations juives, où le français était enseigné comme langue maternelle dans des manuels ayant servi au même moment en

France. Des milliers d'enfants parviennent ainsi au Certificat d'études au début du XXe siècle. Plus tard, l'A.I.U. ouvrira aussi des cours complémentaires qui dispenseront des enseignements jusqu'au niveau du BEPC. Assez rapidement, se sont ainsi développées en AFN des populations juives bilingues qui parlent et utilisent aussi bien le français que le judéo-arabe maternel. Cette compétence bilingue n'est d'ailleurs pas étrangère au rôle d'intermédiaire qu'ont joué, bon gré mal gré, les Juifs d'AFN entre les autorités françaises et les populations musulmanes colonisées. Indépendamment de cette oeuvre de scolarisation, le français a été aussitôt établi à côté de l'arabe comme langue administrative officielle, pour l'ensemble de la population. Il servira donc à la diffusion des instructions officielles, de la propagande et des idées françaises et sera le principal outil qui soutiendra les efforts d'acculturation tentés par les autorités françaises auprès de certains milieux nord-africains. Progressivement, au fur et à mesure des progrès accomplis par la colonisation, la langue française deviendra même assez vite une langue dominante, gagnant des domaines de la vie publique et de la vie privée de plus en plus larges. Ce processus a engagé plus particulièrement les populations juives des grandes villes, à cause du rôle social et économique nouveau qui leur a été dévolu à la suite de la colonisation. La connaissance du français constituait alors un avantage inestimable dans la vie publique et économique sous le

régime colonial, sans parler du rôle primordial que cette connaissance avait dans la nouvelle vie culturelle. Bientôt même, l'utilisation intensive du français comme langue véhiculaire dans la vie formelle et intellectuelle amènera certains locuteurs juifs, algériens surtout, à abandonner complètement l'usage du judéo-arabe maternel. Avec les réussites de la francisation le français tiendra donc aussi le rôle de langue vernaculaire qui était dévolu aux LJA, celles-ci servant surtout à satisfaire les besoins immédiats et quotidiens de la communication, dans la vie familiale ou communautaire. Chez la plupart des locuteurs juifs nord-africains cependant, le français et le JA avaient des fonctions complémentaires de langue véhiculaire pour le premier et de langue vernaculaire pour le second. Chez tous, le français jouissait d'un prestige social et culturel. Vue sous cet angle, la situation de bilinguisme qui s'est développée à l'époque coloniale française en AFN, constitue un cas typique de diglossie. Ce prestige dont jouissait le français n'a fait que traduire en réalité les changements culturels ou plus exactement l'aspiration à de tels changements, qu'avait suscités la colonisation dans une certaine élite nord-africaine, et particulièrement parmi les Juifs des grandes villes, lesquels entretenaient tout naturellement les rapports les plus étroits avec les représentants de la civilisation française et occidentale. L'un des slogans les plus décriés de la colonisation française a été l'introduction de la modernisation dans les pays conquis ou

'protégés'. Ceux qui ont été touchés par cette modernisation se sont vus, adopter alors de nouveaux modes de vie, de nouveaux modes de pensée et de nouveaux comportements, D'autre part, à la suite de l'ouverture en AFN de nouveaux débouchés pour l'industrie française la vie quotidienne met désormais les autochtones (des grandes villes surtout) en contact direct avec de nouveaux et nombreux produits pour lesquels des besoins de consommation ont été également suscités. Avec l'intrusion de cette forme de civilisation industrielle et technologique, de nouveaux objets et de nouvelles idées font ainsi leur apparition. Mais ces nouveaux signifiés manquent de signifiants adéquats dans les parlers locaux. C'est sans doute là l'origine de certaines de termes français intégrés dans les LJA d'AFN et relatifs tous aux différents aspects matériels des nouveaux modes de vie. Mais alors que ces emprunts lexicaux ont pour fonction principale de dénoter et de représenter dans la langue de nouveaux domaines de la réalité extra-linguistique, d'autres emprunts tiendront plutôt un rôle connotatif et exprimeront surtout l'impact psychologique que les concepts qu'ils désignent ont eu sur les locuteurs judéo-arabes. Des termes équivalents existent déjà en effet dans les parlers locaux mais ils ne peuvent servir à traduire les différentes associations que les nouveaux concepts ou comportements évoquent. C'est ainsi que des noms comme [tomobil] ou [brwita] (= 'automobile' et 'brouette') seront avant tout des mots dénotatifs—nous les

appellerons des emprunts dénotatifs—alors qu'en JM par exemple les verbes des phrases: [frikantti Ibnāt] et ka ndeklaro bas...] (= 'tu as fréquenté des filles' et 'nous déclarons que...' sont là surtout pour connoter les verbes correspondants étant presque des synonymes parfaits: [xarzti mea Ibnat ka nqolo bas.]. Nous appellerons de telles interférences des emprunts connotatifs.

Facteurs proprement linguistiques de l'emprunt.

Ainsi ces processus socioculturels subis plutôt qu'acceptés par les populations d'AFN ont fait du français une langue de prestige, langue de civilisation capable de traduire les réalités du monde moderne et de les communiquer. Pour les bilingues comme pour les monolingues, le français constituera dorénavant, de ce fait, un réservoir de néologismes qui viendront compléter les parlers locaux et combler leurs insuffisances lexicales dans les divers domaines de la vie moderne Mais cette contamination de nos LJA par le français, toute inconsciente et toute naturelle qu'elle est, n'est pas due uniquement à des facteurs externes. Elle tient aussi pour une large part à la structure interne et aux caractéristiques typologiques de ces langues.

Le JA, le JM et le JT sont en effet des idiomes autonomes, qui évoluent et fonctionnent selon des règles qui leur sont spécifiques. Ce ne sont pas des dialectes arabes au sens commun

que l'on donne généralement à ce nom. A l'intérieur de chacun des trois groupes, les différences sont parfois très grandes entre les parlers de deux communautés juives voisines. Cependant, ils diffèrent tous des parlers musulmans voisins sur le plan phonétique, morphologique et surtout lexical. Un locuteur juif voulant communiquer avec un locuteur musulman doit emprunter le parler de ce dernier ou au moins sa phonétique, s'il veut se faire bien comprendre de lui. C'est que les parlers juifs se sont développés et façonnés dans une 'mouvance culturelle' toute différente, tournée qu'elle est vers la vie juive la plus intense et la plus authentique, alors que les autres parlers sont tournés vers l'islam. Le fonds hébreïque y est donc très bien représenté, parfaitement intégré phonologiquement et morphologiquement. Par contre, aucune référence n'y est faite à l'arabe classique ou à tout autre état de langue privilégié. Très rares d'ailleurs sont les Juifs qui pratiquent l'arabe littéraire avant l'indépendance des pays d'AFN.

Les communautés juives du Maroc de Tunisie et d'Algérie ayant vécu en fait dans une sorte de vase clos culturel et social, les contacts des LJA avec les parlers musulmans seront assez réduits. En dehors du fonds commun qui a du se stabiliser pour les LJA dès le début du Moyen Age, les apports lexicaux seront très limités puisque la société musulmane vit aussi dans une sorte de repli et que les développements intellectuels nouveaux sont exprimés

exclusivement soit par l'arabe classique pour les Musulmans soit par l'hébreu rabbinique pour les Juifs. Les murs des mellahs marocains, des Haras tunisiennes et des quartiers juifs algériens sont là d'ailleurs pour sauvegarder cette autarcie et empêcher l'infiltration d'influences extérieures indésirables. Quand après la colonisation et malgré certaines réticences de la part du leadership religieux s'ouvrent enfin ces murs devant les idées françaises et les objets français, ni l'arabe classique ni les parlers musulmans ni même l'hébreu rabbinique qui a pourtant su s'adapter aux vicissitudes de l'histoire ne sont en mesure de proposer un lexique nouveau capable de représenter les nouvelles données de la réalité culturelle. Toutes ces langues en sont elles-mêmes dépourvues. Il est donc tout naturel que le terme français soit adopté en même temps que son référent extralinguistique.

L'influence française est loin cependant d'être la première à avoir enrichi le lexique et les formes des LJA du Maghreb; Bien avant l'installation des Français, les parlers juifs d'AFN se sont trouvés en contact direct avec d'autres langues romanes : le castillan dans tout le Maghreb, le portugais au Maroc et l'italien en Tunisie surtout.

Les rapports culturels entre les deux centres juifs importants au Maghreb et en Castille-Aragon ont toujours été très étroits et les échanges d'idées et de personnes ont eu lieu dès le IXe siècle, au début vers l'Espagne surtout,

par la suite, avec l'épanouissement de l'Age d'Or, dans l'autre sens plutôt.³

A la fin du XIV^e cependant, un siècle exactement avant la terrible expulsion d'Espagne de 1492, des communautés entières en butte aux persécutions chrétiennes en Castille, Aragon, Catalogne, et à Majorque sont contraintes à s'expatrier et à trouver refuge—un refuge très souvent précaire—dans les villes de ce qui constitue aujourd'hui l'Algérie (à Alger en particulier)⁴, et à Tunis. Là, les émigrés ont fondé des communautés judéo-espagnoles qui avaient leurs propres institutions religieuses mais qui n'en vivaient pas moins dans une sorte de symbiose avec les communautés indigènes. A Tunis, cette émigration a été à l'origine de la Communauté des Grana qui a tenu depuis toujours à se distinguer des Swansea ou juifs locaux." Par la suite, cette communauté a été renforcée par l'arrivée au XVII^e et au XVIII^e siècles de Juifs italiens, des Livournais surtout. A la fin du XVe siècle et au début du XVI^e, des milliers de réfugiés juifs Castillans et Portugais ont déferlé sur les villes marocaines où ils allaient constituer des communautés séparées, les communautés des expulsés (Qahal megorashim). Quelques dizaines d'années auparavant, les portugais avaient commencé à occuper la côte marocaine et construit des ports avec des installations militaires d'Arzila jusqu'à Agadir, en passant par Safi et Mazagan, ports qu'ils ont tenus jusqu'au milieu du XVI^e siècle et où vivaient des communautés juives

particulièrement actives. L'apport de ces vagues d'émigration et de ces contacts directs avec des locuteurs judéo-espagnol, judéo-italiens ou portugais aux parlers juifs d'AFN a été assez considérable. Dans des communautés mixtes, judéo-arabes et judéo-espagnoles, comme il en existait en Algérie et au Nord du Maroc, on assiste même à une romanisation poussée des parlers judéo-arabes locaux, le fonds roman dû à l'emprunt ayant pris des proportions insoupçonnées. Ces émigrés avaient apporté en effet avec eux d'autres habitudes, d'autres objets, d'autres modes de vie et d'autres concepts, en un mot une civilisation avancée sur le plan technique et intellectuel. Les traces de ce 'choc culturel', nous les trouvons dans tous les parlers judéo-arabes, même dans les communautés les plus éloignées des grands centres urbains, sous la forme de quelques dizaines mots pour les uns, de centaines pour certains et même des milliers pour d'autres. Le fonds italien est surtout important dans le parler juif de Tunis, mais des termes comme [karrōsa<carozza ('fiacre') el [sordi]] surdi<soldi sont répandus dans toute l'Afrique du Nord juive. De même les emprunts portugais sont surtout fréquents dans les parlers juifs des ports anciennement tenus par les Portugais, comme Mazagan, Safi ou Azemmour, ou bien chez certains locuteurs de Casablanca, ville où l'on retrouve des Juifs venant de toutes les communautés marocaines. Des termes particulièrement ancrés sont par exemple' [lapis ('crayon') ou [papagaio ('perroquet'), ce dernier

répandu dans tout le Maroc arabe. Ajoutons d'ailleurs qu'il est parfois difficile de déterminer avec exactitude l'origine de tel ou tel emprunt, le morphème étant commun à toutes les langues romanes, par exemple: [lonōr], 'honneur', ou [prōba], 'preuve', [fabōr], 'faveur', [bānkal], 'banque', [familja], 'famille', etc... Cependant comme ces termes se retrouvent aussi bien dans le JAlg. que dans le JM et dans le JT, nous n'hésitons pas à les attribuer au castillan, ou à l'espagnol plus tardif, parce que c'est la langue dont l'influence a duré le plus (à partir de la fin du XIVe siècle) et qui a été en contact direct avec des parlers juifs dans presque tout le Maghreb, de Tunis à Marrakech. Sans cette attribution au judéo-espagnol, il serait difficile d'expliquer comment des signifiants renvoyant à des concepts aussi universels et élémentaires que 'famille', 'honneur' ou 'temps' aient dû être empruntés et substitués même généralement aux termes judéo-arabes originaux, dont l'usage s'est perdu dans de nombreux parlers.

Cela dit, c'est par le truchement du judéo-castillan que le plus grand nombre de termes espagnols ont été intégrés dans les parlers juifs d'AFN. Ces emprunts couvrent une gamme de domaines lexicaux très variés, que nous illustrons ici par quelques items représentatifs.

—Des noms d'institutions diverses: [familja]<familia; [gerra]<guerra ('guerre'); [skwela]<escuela ('école'); [tornaboda]<tornaboda ('retour de noces'), ce dernier dans le parler juif de

Fès," [lgarro]<cigarro ('cigarettes'); ssaka<saca ('régie de tabac').

—Des noms d'ustensiles et de meubles: [kotseral]<cuahara ('cuiller' [sakatrapo]<sacaapon ('tire bouchons'), banjo]<baño ('bain 'baignoire');

—Des noms de vêtements: [blusal]<blusa ('blouse'); [qamiza] ° [qmezza]<camisa ('chemise');

—Des termes culinaires: [pasta]<pasta ('pâte', 'sorte de boulette de pommes de terre farcies'); [pallebe]<pan leve ('pain levé, 'sorte gâteau léger).

—Le vocabulaire spécialisé de certains jeux de cartes: [ttuti]<tute, en italien tutti (sorte de jeux de cartes); [lkarta]<carta ('cartes' [rronda]<ronda (sorte de jeu de cartes);

-des titres [qabtan]<capitan ('capitaine'); [senjor]<señor ('monsieur').

—des activités: [bizita]<visita ('visite'); [tpasjar] ou [tpisjar]<paseo ('se promener').

—des adverbes provenant d'adjectifs: [sobito]<subito ('subitement')

Il s'avère donc qu'une longue tradition romane, à travers le judéo-espagnol surtout, a précédé l'influence française et l'a en quelque sorte préparée et facilitée. Cette tradition romane était si profonde que dans certains parlers les emprunts français vont être intégrés selon des formes et des schèmes judéo-espagnols. C'est ainsi que le suffixe du pluriel espagnol [-es] va souvent servir à construire le pluriel de certains noms manifestement d'origine française :

[delège]> [delegès], [komcrsān]>[komcrsānes]. De même, comme nous le verrons, des adjectifs français intégrés seront traités syntaxiquement comme les adjectifs espagnols, c'est-à-dire comme des adverbiaux donc invariables. Mieux encore, dans le domaine verbal, il se crée même un syncrétisme morpho-syntaxique très intéressant, mettant en jeu les outils affixaux de la conjugaison judéo-arabe, le radical français et le suffixe verbal espagnol [-ar]. Ainsi, sur le même modèle que: [msa ka itpasjar], ('il est allé se promener'), où figure le verbe [tpasjar], 'se promener', nous avons de nouvelles créations comme dans: [ja mamma, elas sinjarti?], ('ô maman, pourquoi as-tu signé?'), où le verbe [sinjarti] est formé sur la base du radical français [sinj] (sign-), du suffixe [-ar] et du suffixe judéo-arabe de la deuxième personne du passé [-ti]: [sinj]+[ar]+[ti]—[sinjarti]. Nous citerons par la suite d'autres exemples de ces formations. Certains emprunts français passent donc dans les LJA d'AFN par le moule syntaxique ou morphologique mis en place pour les termes espagnols. Ajoutons cependant que ce phénomène est loin d'être général. Nous n'avons relevé de telles interférences 'judéo-arabe hispano-françaises' que dans des textes provenant de locuteurs ayant vécu dans des communautés à forte population judéo-espagnole, comme il en existait dans beaucoup de villes algériennes et comme il en existe encore à Casablanca où cohabitent depuis les années vingt des locuteurs judéo-arabes, venus du Sud ou du Centre, et des

locuteurs judéo-espagnols, venus du Nord et particulièrement de la zone espagnole où les Juifs parlent—ou parlaient—une langue juive très influencée par l'ancien castillan, la hakitiya.

Facteurs d'intégration concernant le locuteur.

Malgré l'empreinte marquante du Castillan que l'on découvre dans presque tout l'ensemble des parlers judéo-arabes d'AFN, il ne viendrait à l'idée de personne que cette influence est uniforme d'une communauté à l'autre ou à l'intérieur d'une même communauté - un locuteur à l'autre. Le nombre de néologismes étrangers intégrés et connus activement ou passivement par un locuteur, tout comme le nombre total de lexèmes acquis par le même locuteur au cours de son apprentissage de la langue maternelle, ne pourrait jamais être le même chez deux locuteurs différents parlant la même langue. L'acquisition du lexique ou de toute portion de ce lexique fait certes partie de la compétence linguistique de tout locuteur, mais les modalités et surtout les résultats de cette acquisition ne sauraient être universels, parce qu'ils mettent en jeu des facteurs extra-linguistiques innombrables qui ne sont jamais identiques pour deux locuteurs différents. Dans le domaine de l'intégration des néologismes étrangers qui nous intéresse ici des paramètres comme l'éloignement ou la proximité du locuteur judéo-arabe d'un groupe hispanophone ou francophone, les rapports étroits ou lâches qu'il entretient avec le groupe,

la participation à des activités communes ou à des processus communs, la consommation de produits fabriqués ou l'usage de biens culturels qui sont plus spécifiques à ce groupe le fait surtout de pratiquer la langue de ce groupe à quelque niveau que ce soit tout en continuant à utiliser son judéo-arabe naturel et donc d'être quelque peu bilingue, tous ces facteurs et bien d'autres encore ont une influence directe sur le nombre d'emprunts intégrés dans le vocabulaire et le discours de notre locuteur naturel, et sur la portée de cette intégration. L'on ne devra donc pas s'étonner que dans certains parlers juifs d'AFN, les interférences lexicales avec le astillan ou le français soient massivement présentes au point de bouleverser leur équilibre lexical et morpho-syntaxique, alors que dans d'autres, elles se comptent par dizaines seulement ou même par unités et n'ont aucun effet sensible sur eux.

*¹ Un aperçu général sur l'occidentalisation des Juifs d'Afrique du Nord est donné par André Chouraqui, *La Marche vers l'Occident, des Juifs d'Afrique du Nord*. Paris 1952

²L'Alliance Israélite Universelle.

³ voir H. Zafrani, *Poésie juive en Occident musulman*, Paris 1977, p105-107

⁴Voir à ce sujet l'excellent ouvrage de H.Z. Hirschberg *Histoire des Juifs d'AFN* Jérusalem 1965, Mossad Bialik (en hébreu) et en particulier Chap. 7d, t 1. p 285 sqq.